

SIXIEME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE INSTITUÉE EN APPLICATION DES ACCORDS DE COOPÉRATION SIGNÉS LE 26 OCTOBRE 1999 PAR LE GOUVERNEMENT MAROCAIN ET PAR LES GOUVERNEMENTS DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE WALLONIE-BRUXELLES ET LE 16 JUILLET 2002 PAR LE GOUVERNEMENT MAROCAIN ET LE COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Q

ly

En exécution des Accords de coopération signés le 26 octobre 1999 par le Gouvernement du Royaume du Maroc et par les Gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et le 16 juillet 2002 par le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, la VIème session de la Commission mixte permanente Royaume du Maroc / Wallonie-Bruxelles s'est tenue à Rabat, les 31 mars et 1^{er} avril 2015, sous la co-présidence de :

- **Madame Lamia RADI**, Directeur de la Coopération et de l'Action culturelles au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Royaume du Maroc ;
- **Madame Pascale DELCOMMINETTE**, Administratrice générale f.f. de Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Madame Radi, Chef de délégation, ouvre les travaux et souhaite la bienvenue à Madame Pascale Delcomminette ainsi qu'à tous les membres de sa délégation.

Elle présente les membres de sa délégation (la liste des membres de la délégation est jointe en annexe 1)

Madame Radi souligne la profondeur, l'élargissement et la diversification de la coopération entre le Maroc et la Fédération Wallonie-Bruxelles dans un grand nombre de domaines tels que l'appui à la société civile.

Elle exprime que le Maroc vit actuellement une période d'ouverture, de mise en place d'un projet de société ouverte et tolérante prenant en compte la diversité culturelle et religieuse et ceci, dans un contexte où l'ensemble de la région est menacé par des discours et des organisations militaires et para-militaires fascistes. Dans ce contexte, Wallonie-Bruxelles est un partenaire présent au côté du Maroc.

Elle évoque la très récente visite au Maroc du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles M. Rudy Demotte, venu inaugurer l'Ecole Belge de Casablanca, et se dit impressionnée par les valeurs d'écoute et d'ouverture à l'autre prodiguées par son enseignement.

Elle rappelle également le partage commun de l'espace francophone, pour lequel Wallonie-Bruxelles est au Maroc un partenaire majeur, la Francophonie n'étant pas seulement une langue mais également un outil qui véhicule des valeurs communes. A cet égard, elle souhaiterait que le Maroc et Wallonie-Bruxelles tracent ensemble au sein de la Francophonie un modèle éducatif et de société en Afrique basé sur l'ouverture et l'interculturalité.

Madame Radi regrette l'absence de M. Houard, Délégué Wallonie-Bruxelles à Rabat, travailleur inlassable et toujours courtois de cette coopération et avec l'ensemble de la représentation marocaine lui souhaite un prompt rétablissement.

Madame Delcomminette exprime ses remerciements pour le bon accueil réservé à la délégation de Wallonie-Bruxelles et présente à son tour les membres de sa délégation (la liste des membres de la délégation est jointe en annexe 2).

Elle exprime toute sa satisfaction de co-présider pour la première fois la Commission mixte et de faire la connaissance de partenaires privilégiés. En effet, le Maroc occupe une place de premier plan parmi les 12 pays prioritaires de la politique de coopération avec les pays du Sud de Wallonie-Bruxelles.

Cette importance est confirmée par les visites ministérielles au Maroc de Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 26 au 29 mars 2015, de Fadila Laanan, Ministre de la Culture en avril 2014, de Rachid Madrane Ministre en charge des Relations internationales de la COCOF en février 2014.

Elle souligne le caractère privilégié de la coopération fondée sur le partage des valeurs universelles de liberté, de démocratie, de justice, de droit et de solidarité.

Elle rappelle aussi l'importance du dialogue interculturel dans les relations entre Wallonie-Bruxelles et le Maroc. Cette matière, qui valorise aussi la culture marocaine, est déclinée à travers différents actions telles que : Daba Maroc, la commémoration des 50 ans de l'immigration marocaine en Belgique, le programme Langue et Culture d'Origine.

Elle constate que les priorités sectorielles retenues pour le programme de coopération 2015-2017 sont en parfaite concordance avec les priorités des gouvernements respectifs.

Elle présente ensuite l'évolution de la situation politique en Belgique qui a abouti à plus d'autonomie des entités fédérées impliquant plus de responsabilités financières. Elle souligne la poursuite de la politique économique volontaire de la Wallonie suite à la mise en œuvre de la nouvelle phase de son plan de développement « Plan Marshall 4.0 » qui entend recentrer les priorités de ce programme de redéploiement économique, initié il y a dix ans autour de l'économie numérique et de l'économie circulaire.

La Partie Wallonie-Bruxelles rappelle aussi ses différents appels à projets dans le cadre⁹ de ses programmes de (co) financement spécifiques (coopération décentralisée, fonds wallon de solidarité internationale pour l'eau, mécanisme « Fast Start » en suivi de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques).

La Partie Wallonie-Bruxelles fait part à la Partie marocaine de la candidature de Charleroi pour les WorldSkills 2019 et sollicite officiellement un appui dans ce cadre.

Elle saisit l'occasion pour rappeler à la Partie marocaine les deux grands événements qui auront la Ville de Liège pour cadre :

- en 2015 : le Forum mondial de la langue française ;
- en 2016 : le Congrès mondial des professeurs de français.

Soulignant la pertinence des échanges de vues et des collaborations nouées par le Maroc et Wallonie-Bruxelles dans diverses enceintes multilatérales comme l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie, Madame Delcomminette félicite le Maroc pour sa récente élection à la Présidence du Comité international des Jeux de la Francophonie.

Elle rappelle l'engagement de Wallonie-Bruxelles dans la promotion du réseau francophone de l'innovation (FINNOV) et se réjouit des partenariats noués entre universités et hautes écoles du Maroc et de Wallonie-Bruxelles au sein des instances, programmes et réseaux de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Les Parties ont ensuite rappelé les priorités telles que précisées dans l'Accord de coopération, conclu par la Région wallonne et la Communauté française Wallonie-Bruxelles et le Royaume du Maroc, le 26 octobre 1999 et dans l'Accord de coopération Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale / Royaume du Maroc du 16 juillet 2002 à savoir, le développement d'une coopération orientée vers la valorisation des ressources humaines, le partenariat entre administrations, institutions, associations et opérateurs économiques ou culturels ainsi que le dialogue interculturel.

La Commission a également procédé à un échange de vues sur différents thèmes au cœur de leur coopération :

Charte d'Enseignement de la langue et de la culture d'origine

La Charte de Partenariat Langues et Culture d'origine 2014-2017 relative au programme d'ouverture aux langues et aux cultures a été signée le 15 juillet 2014 par la Ministre de l'Enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et par le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc.

Cette nouvelle Charte traduit la volonté commune de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Royaume du Maroc de poursuivre, développer et faire évoluer favorablement le Programme de la langue arabe et de la culture marocaine en l'adaptant au contexte actuel et objectifs généraux de l'éducation des deux pays dans la perspective de renforcer leur coopération et leur partenariat aux niveaux culturel et scolaire.

La nouvelle charte prévoit la mise à disposition d'enseignants marocains pour des périodes de quatre ans maximum. Ceux-ci ne bénéficieront plus d'un statut consulaire.

Le Maroc a désigné une quarantaine d'enseignants affectés pour une durée de quatre ans.

L'Office des Etrangers et le Consulat de Belgique se sont entendus fin février 2015 pour entamer la procédure des visas. Les dossiers sont actuellement à l'examen auprès de l'ODE.

Consciente des difficultés rencontrées par la Partie marocaine concernant les enseignants nouvellement affectés, la Partie Wallonie-Bruxelles s'engage à continuer les efforts pour faciliter l'obtention des visas auprès des autorités fédérales compétentes.

Accord de coopération avec l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE)

Un nouveau programme concernant l'appui à l'entrepreneuriat féminin a démarré et couvre la période 2013-2016. Le budget de l'ensemble du programme se monte à 2.281.550 EUR.

Avec le programme Min Ajliki 2013-2016, l'APEFE innove en soutenant d'une part l'auto emploi et d'autre part la population exclusivement féminine.

La stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin contribue aux efforts qui se déploient à différents niveaux pour l'amélioration des conditions des femmes au Maroc et s'articule autour du renforcement des capacités des 4 structures nationales, agissant dans des domaines liés au développement de l'entrepreneuriat au Maroc :

La première est le Département de la Formation professionnelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (DFP), qui assure le pilotage du programme. La deuxième est l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) en charge de la promotion de l'emploi et de l'auto-emploi, la troisième est l'ONG la plus importante dans le secteur de la microfinance, Al Amana, et la quatrième est l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc (AFEM).

Le programme vise tous les aspects liés à la création d'entreprises : débutant par la sensibilisation, en passant par la formation, l'accompagnement et jusqu'à la création de l'entreprise. Ces actions font partie des plans de développement stratégiques de ces institutions. Des entreprises ou organismes de formations bruxellois et wallons sont actifs sur le programme.

Etablissement scolaire belge à programme d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les deux parties se félicitent de la signature le 21 mai 2014 de l'Accord entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur le statut juridique des établissements belges à programme d'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cet accord a permis une première concrétisation avec l'ouverture dès le 1^{er} septembre 2014 d'une première école à Dar Bouazza.

L'école belge de Casablanca a été inaugurée officiellement le 27 mars 2015 par Monsieur Rudy Demotte, Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles en présence de Hauts représentants des Ministères Affaires étrangères et de la Coopération et de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle du Royaume du Maroc. Les deux parties saluent la signature des conventions entre l'Ecole belge et les associations « SOS Village » et « L'Heure Joyeuse » qui renforcent l'engagement social de l'établissement.

Les élèves terminant le cycle primaire en juin 2015 présenteront l'examen du CEB (Certificat d'études de base) dans les mêmes conditions que les élèves de Wallonie-Bruxelles. Pour les autres niveaux, l'administration de l'enseignement de Wallonie-Bruxelles prépare l'arrêté d'équivalence automatique pour les diplômes des écoles belges au Maroc, dont le principe a été décidé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Partie marocaine s'engage à entamer le processus de reconnaissance des diplômes des établissements belges à programme d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles figurant dans l'Annexe A de l'Accord sur base des dossiers introduits par la Partie Wallonie-Bruxelles. Les diplômes sanctionnant les études effectuées dans les Ecoles belges au Maroc sont en effet délivrés selon les dispositions de la Fédération Wallonie-Bruxelles et sont reconnus par le pays de résidence conformément à la réglementation en vigueur en la matière.

Les deux Parties souhaitent la poursuite des efforts en vue de la mise en œuvre complète des dispositions de l'Accord du 21 mai 2014. Dans ce cadre, la Partie Wallonie-Bruxelles a exprimé son souhait de voir aboutir le règlement de la question de l'importation temporaire des enseignants. La Partie marocaine s'efforcera de trouver une solution à cette question.

Accord de coopération entre la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

Les deux Parties prennent acte et se réjouissent de la signature intervenue le 12 mai 2014 d'un Accord de coopération entre la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Maroc (HACA) et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CSA) qui permet aux deux institutions d'établir entre elles les conditions d'une coopération durable sous forme d'échange d'informations sur leurs activités et leurs réglementations, de partage de bonnes pratiques en matière de régulation audiovisuelle, de conduite de recherches communes et d'éventuels échanges de personnel.

Coopération en matière de Kafala et d'Adoption

La Direction de l'Adoption du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Autorité centrale communautaire (ACC) a effectué une mission au Maroc en octobre 2014.

Les deux Parties se réjouissent de l'excellente collaboration entre l'Autorité Centrale Communautaire de Wallonie-Bruxelles et les Autorités judiciaires et administratives du Royaume du Maroc en matière de kafala et d'adoption. Les deux Parties soutiendront la poursuite de ces échanges

d

lg

d'informations et de bonnes pratiques dans ce domaine dans le respect des législations et procédures respectives.

Cette coopération se concrétise également au travers des contacts réguliers entre l'Autorité centrale communautaire et la Ligue marocaine pour la protection de l'enfant (LMPE).

Entente entre le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Chambre des représentants du Royaume du Maroc

Des relations privilégiées se sont nouées entre le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc suite à la signature d'une Entente le 3 février 2003.

Une mission conduite par le Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles Jean-Charles Luperto a ainsi eu lieu fin mai 2013 à Rabat.

Ces relations se développent également dans le cadre multilatéral de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Une mission du Parlement de la FWB a eu lieu à Rabat dans ce cadre en février 2014.

En fin d'année 2014, le nouveau Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Philippe Courard, a proposé à son homologue le Président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi Alami, de relancer leurs échanges en réunissant le Comité de coopération entre les deux parlements dans le courant du premier semestre 2015.

La coopération décentralisée (Villes, Provinces, autres)

Au-delà de la coopération bilatérale directe entre le Maroc et Wallonie-Bruxelles, elle rappelle l'existence d'autres projets mis en œuvre au Maroc sur base d'autres sources de financement de Wallonie-Bruxelles :

- la coopération décentralisée. Ainsi, 4 projets présentés par des acteurs non gouvernementaux ont été soutenus entre 2012 et 2014 par Wallonie-Bruxelles dans le cadre des programmes de financement qui leur sont réservés ;
- les échanges de jeunes à travers le programme Axes Sud du BIJ (Bureau International Jeunesse) ;
- le Maroc est par ailleurs éligible pour les projets de développement dans le secteur de l'eau portés par des acteurs non gouvernementaux et présentés au financement du Fonds wallon de solidarité internationale pour l'eau ;
- le programme Fast Start en suivi de l'Accord de Copenhague sur les changements climatiques.

Le programme de bourses de WBI

La Partie Wallonie-Bruxelles signale par ailleurs à la Partie marocaine que dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, un programme de bourses d'excellence offertes sur une base mondiale est mis en place depuis 2008 par Wallonie Bruxelles International (WBI). Ces bourses viennent en appui au développement des pôles de compétitivité (sciences du vivant, agro-industrie, aéronautique-spatial, génie mécanique, transport-logistique, technologies environnementales) déterminés par le Plan Marshall 2.Vert de la Wallonie (www.planmarshall2vert.wallonie.be).

d

Ce programme a entre autres pour objectifs :

- l'acquisition de connaissances et d'expertises au service des universités ;
- le transfert de compétences universitaires et de recherche ;
- le renforcement de la coopération interuniversitaire ;
- le développement de la mobilité des doctorants et des chercheurs de niveau postdoctoral, notamment dans un souci d'accroissement des compétences et des aptitudes linguistiques.

Dans ce cadre, Wallonie-Bruxelles octroie notamment des bourses à des doctorants ou chercheurs étrangers désireux d'effectuer des recherches postdoctorales dans l'une de ses universités et ce, prioritairement dans les domaines et secteurs reliés au Plan d'actions prioritaires mentionné ci-dessus.

Les candidatures sont à introduire directement par les candidats auprès de Wallonie Bruxelles International (WBI). (www.wbi.be/etudierouenseigner)

Coopération des institutions d'Enseignement supérieur et de recherche de Wallonie-Bruxelles avec celles du Maroc.

À côté de leurs initiatives dans le cadre du présent Accord de coopération, les Universités et Hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont également présentes dans la coopération avec le Royaume du Maroc dans des programmes importants bénéficiant de financements de la coopération du Gouvernement fédéral belge et de la Partie marocaine. Ces actions sont coordonnées au sein de l'ARES-CCD (Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Commission de la Coopération au Développement) en coordination avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Les deux Parties souhaitent continuer à rechercher les complémentarités entre les projets de coopération universitaire scientifique conduits dans le cadre de l'ARES-CDD et ceux repris ci-dessous dans le cadre du programme 2015-2017 établi par la présente Commission mixte.

Elles encouragent également les institutions d'enseignement supérieur et de recherche partenaires des projets retenus à déployer leur collaboration dans les cadres multilatéraux offerts par les programmes de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de l'Union européenne et à saisir les opportunités de coopérations triangulaires.

Les deux Parties conviennent d'échanger leurs expériences en matière d'innovation et de valorisation de la recherche, en s'appuyant sur les Accords de coopération entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherche des deux Parties dont l'Accord de coopération scientifique signé le 15 janvier 2003 entre le Centre national de la recherche scientifique et technique du Maroc et le CGRI dont les missions ont été reprises par Wallonie-Bruxelles International, et le Fonds National de la Recherche Scientifique.

Soutien à la production cinématographique

Les deux Parties souhaitent réaffirmer tout l'intérêt qu'elles portent à l'Accord de coproduction cinématographique signé le 16 février 2000 entre le Centre cinématographique marocain et le Centre du cinéma et de l'audiovisuel de la Communauté française de Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles) et leur volonté d'en redynamiser la mise en œuvre.

Parallèlement, et comme en a convenu le Ministre-Président lors de sa mission de mars 2015, la Fédération Wallonie-Bruxelles assure la Partie Marocaine de sa disponibilité à partager avec elle son expérience des dispositifs de « tax shelter » et examinera la meilleure façon de la soutenir dans l'élaboration de projets d'incitants fiscaux dans le domaine de la culture, et en particulier, le cinéma.

d

lg

Elle souligne par ailleurs que le système belge en la matière est en cours d'adaptation pour s'ouvrir davantage aux projets fondés sur des accords de coproduction.

ÉVALUATION DU PROGRAMME 2012-2014

Les Parties ont globalement mis en œuvre avec succès l'important programme de travail approuvé par la Vème session de la Commission mixte qui s'est tenue à Bruxelles du 20 au 22 février 2012. Une évaluation à mi-parcours a été organisée le 25 juin 2013 à Rabat.

Une évaluation finale a aussi été opérée sur base des rapports d'évaluation des porteurs de projets et du tableau de bord d'exécution du programme.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2015-2017

A. Introduction

Les priorités proposées s'inspirent des orientations du partenaire marocain et des priorités figurant dans la Note de Politique Internationale (NPI2) des Gouvernements de la Communauté française et de la Wallonie.

Elles correspondent à la volonté de développer une coopération axée sur le facteur humain et les connaissances. Elles ciblent également les Objectifs du Millénaire en ce qui concerne notamment l'environnement durable et l'éducation.

Elles tiennent compte également des orientations précisées lors de la réunion d'évaluation à mi-parcours.

De manière plus générale, le nouveau programme de coopération, comme le précédent, vise le renforcement des capacités locales en vue de la mise en œuvre d'un processus efficace de développement et ce, dans le plein respect de la Déclaration de Paris.

Considérant les moyens tant humains que financiers dont dispose Wallonie-Bruxelles conjugués au souhait d'accroître son rôle de partenaire sur le plan de l'expertise et du renforcement des capacités locales, des synergies seront intensifiées ou recherchées tant sur le plan interne (APEFE, fonds de la coopération indirecte, administrations de WB) qu'avec les opérateurs privés et publics (CCD-ARES, Universités, Hautes écoles, ONG, Villes et Communes...).

De même, il sera veillé à assurer l'articulation des projets initiés dans le cadre de la présente coopération avec les programmes des institutions multilatérales de l'Union européenne, de la Francophonie...

Le nouveau programme de travail vise à :

- poursuivre le recentrage des interventions de Wallonie-Bruxelles et de la concentration des moyens sur un nombre restreint de secteurs prioritaires ;
- soutenir les priorités du Gouvernement marocain, tant en matière d'appui à l'éducation et à la formation qu'en matière de promotion d'un développement durable ;
- donner la priorité aux approches innovantes dans les axes prioritaires identifiés ;
- favoriser la recherche des partenariats interinstitutionnels et des synergies avec d'autres intervenants ou bailleurs de fonds mis en place par les autorités belges tant fédérales (notamment la Coopération fédérale belge) que fédérées dont, en particulier, tous les mécanismes de coopération directe destinés à soutenir la coopération inter universitaire et la coopération entre ONG.

B. Les priorités

Les Parties conviennent de concentrer leurs actions de coopération autour de deux grands axes s'inscrivant dans les priorités de leurs gouvernements respectifs, à savoir :

- **Education – formation – culture**
- **Economie et environnement durable**

Concernant la COCOF, la priorité tendra à privilégier les partenariats avec des régions ayant des liens historiques avec les populations qui ont immigré à Bruxelles et ce, afin de valoriser l'expertise et les réseaux des opérateurs bruxellois francophones issus de la diversité installés à Bruxelles.

En termes **transversaux**, les Parties privilégieront le caractère innovant des projets.

Le caractère innovant sera attendu, non seulement dans les projets relatifs à la recherche scientifique, mais également dans les projets d'éducation, et de formation.

Outre cette démarche transversale, les projets du premier axe pourraient également recevoir une attention particulière s'ils répondent à des critères liés aux fils rouges de la coopération internationale de Wallonie-Bruxelles que sont le dialogue interculturel, le soutien à la société civile, l'approche genre et l'égalité des chances.

C. Le programme de travail

Axe 1 : Education – formation – culture

Les Parties soulignent l'importance de développer la coopération en matière d'éducation et de formation professionnelle, secteur qui connaît des réformes importantes, ainsi que la promotion de l'enseignement supérieur, comme moteur de développement.

Les Parties mettent également en exergue l'importance des projets portant à l'encouragement de la formation afin de promouvoir la création d'emplois et ce dans les secteurs de développement prioritaires. Elles ont aussi accordé une attention particulière aux projets porteurs de partenariats concrets entre les deux Parties permettant l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences.

Dans le cadre de la promotion de la culture et du dialogue interculturel, les Parties sont satisfaites des projets mis en œuvre et ont souligné l'importance de favoriser les projets impliquant les deux parties dans une approche concertée.

Les projets retenus par la Commission mixte sont les suivants:

- Education préscolaire ;
- Renforcement du pôle pédagogique par l'amélioration des curricula et du dispositif d'évaluation ;
- Formations en pédagogie interculturelle ;
- Mutualisation des ressources FLE, appui des TICE à l'enseignement du FLE entre les universités ;
- Ingénierie pédagogique et scientifique du FLE pour l'enseignement supérieur ;
- Renforcement de l'enseignement de la gestion et de la qualité des aliments dans le cadre du Master agro-alimentaire ;
- Expertise en analyse de mouvement clinique et bilan fonctionnel dans le cadre de la révalidation physique : volet pédagogique ;
- Etudes comparées des Francophonies transversales : Europe, Maghreb, Machrek ;

d

lg

- Echanges pédagogiques
- Formation professionnelle de réparateurs d'instruments de musique ;
- Renforcement des méthodes pédagogiques d'accompagnement à l'entrepreneuriat ;
- Mise en place d'un dispositif d'orientation au sein de l'université ;
- Projet de régularisation du secteur « gardiennage et transport de fonds » par la formation qualifiante ;
- Concours général de la formation professionnelle ;
- HackXplor Wallonie-Bruxelles-Maroc ;
- Rencontres et échanges d'expériences concernant le code de la famille ;
- Création d'une structure d'accueil pour étudiants déficients visuels dans le cadre de l'enseignement inclusif au niveau universitaire ;
- Mise en réseau du tissu associatif et appui à l'approche participative en y intégrant la dimension culturelle dans la région de l'Oriental ;
- Laboratoire de création pour l'espace public ;
- Echanges pédagogiques entre l'Académie des Beaux Arts de Tournai et l'Institut National des Beaux Arts de Tétouan ;
- Soutien à des projets artistiques ou à des initiatives favorisant le dialogue des cultures ;
- Jeunesse - Formation ;
- Sauvegarde et valorisation du Fonds patrimonial de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc ;

Le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration souhaite développer une action visant à remédier aux problématiques touchant les jeunes MRE, à savoir les problèmes d'insertion professionnelle et le manque de cohésion socio-culturelle. Une mission d'identification de deux personnes sera prévue en vue de prendre connaissance de l'expertise de Wallonie-Bruxelles en cette matière.

Par ailleurs, ce Ministère marque sa volonté de soutenir la présentation de l'exposition « Nass Belgica » au Maroc, principalement dans la région de l'Oriental.

Le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social présente une liste de thèmes prioritaires de coopération. Ce dossier sera transmis par la voie diplomatique. La Partie Wallonie-Bruxelles examinera ces propositions et informera du suivi qui sera accordé à ces demandes par la voie diplomatique.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa politique de diversification dans le domaine du développement social, la Partie marocaine a fait part de son souhait de renforcer la coopération décentralisée dans les domaines qui relèvent des compétences du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social du Royaume du Maroc.

Dans le domaine de la Santé la Partie marocaine a émis le souhait d'être accompagnée par la Partie Wallonie-Bruxelles en matière de santé mentale, domaine qui constitue une priorité dans la stratégie sectorielle du Département sachant que Wallonie-Bruxelles est connue pour avoir une expertise en la matière et ce à travers un projet relatif au renforcement des connaissances et compétences des intervenants en santé mentale.

Le Ministère de la Santé, soutenu par le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, présente un projet à la Partie Wallonie-Bruxelles qui examinera cette proposition et informera du suivi qui sera accordé à cette demande par la voie diplomatique.

Le Ministère du Transport, de l'Équipement, et de la Logistique présente une liste de thèmes de coopération dans le domaine de la formation des ressources humaines du Ministère. La Partie

q

lg

Wallonie-Bruxelles examinera ces propositions et informera du suivi qui sera accordé à ces demandes par la voie diplomatique.

Axe 2 : Développement durable

Les questions liées à l'environnement ont pris une place importante dans le contexte d'un développement durable. Les projets qui traitent de cette problématique constituent donc une priorité.

Un accent est mis sur les projets innovants ou porteurs de valorisation des ressources naturelles. En matière économique, les projets qui ont touchent aux pôles de compétitivité ou au partenariat économique sont privilégiés.

Les projets retenus par la Commission mixte sont les suivants :

- Programme de formation continuée dans le domaine d'évaluation environnementale ;
- Appui à la mise en service de la Maison de la Cédraie ;
- Etude de réhabilitation de deux stations d'épuration et mise en place d'un pôle de compétence type chenal algal ;
- Caractérisation et valorisation des produits de l'amandier dans l'Oriental ;
- Renforcement des systèmes de prévision de rendements des cultures marocain et belge ;
- Application des biotechnologies pour la sauvegarde de l'arganier ;
- Caractérisation des céramiques utilisées dans les monuments historiques de Marrakech pour leur bonne restauration ;
- Elaboration de nouveaux complexes hétérocycliques à base d'acides carboxyliques à visée thérapeutique ;
- Impact des changements climatiques sur la subéraie de la Maamora.

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêt et à la Lutte contre la Désertification présente un projet en suivi de la Convention signée entre la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de l'Oriental et l'Université de Liège.

La Partie Wallonie-Bruxelles examinera avec l'Université de Liège cette proposition et informera du suivi qui sera accordé à cette demande par la voie diplomatique.

Le Ministère de l'Industrie souhaite développer une coopération dans le domaine de la rationalisation de la consommation d'eau et d'énergie dans l'industrie. La Partie Wallonie-Bruxelles examinera cette proposition et informera du suivi qui sera accordé à cette demande par la voie diplomatique.

Les Parties conviennent de poursuivre l'exercice d'articulation et de ciblage en s'attachant à choisir des secteurs permettant des liens de partenariat entre opérateurs et porteurs de retombées concrètes mutuellement avantageuses y compris sur le plan économique et commercial.

Les Parties souhaitent également soutenir des projets qui mettent en place des partenariats actifs impliquant des réseaux d'opérateurs et développant des synergies entre ceux-ci. De manière transversale, les Parties encouragent les projets répondant aux thèmes du développement durable et de la diversité culturelle et au soutien à la société civile.

Les Parties ont décidé de tenir une réunion d'évaluation à mi-parcours du programme de travail courant 2016. Celle-ci pourrait déboucher le cas échéant sur une réaffectation des moyens. Par ailleurs, en fin de programme, une évaluation globale sera réalisée par les parties sur base des évaluations réalisées, par projet, avec leurs opérateurs respectifs. Une réunion sera prévue en vue d'une d'évaluation finale commune.

D. Bourses de spécialisation, de recherche, de stage d'été

Offre de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les modalités d'attribution sont définies comme suit:

Les bourses de recherche, de spécialisation et de stage offertes par Wallonie-Bruxelles International seront exclusivement réservées aux projets de coopération mentionnés dans le présent programme de travail.

Dans le cadre de la coopération prévue au sein du présent programme et conformément à la répartition prévue au sein des articles pertinents, Wallonie-Bruxelles International accordera pendant la durée de validité du présent programme un contingent global de 129 mensualités se répartissant comme suit :

- 84 mensualités de recherche et de spécialisation ;
- 24 mensualités de stage professionnel ;
- 21 bourses d'été.

Les dispositions du présent programme n'excluent pas la réalisation d'autres activités dont les modalités seraient arrêtées préalablement par la voie diplomatique.

Bourses d'été

Chaque année, Wallonie-Bruxelles International allouera un quota de quatre bourses linguistiques d'été.

Celles-ci sont accordées à des diplomates, des professeurs et futurs professeurs de français en vue de participer à des stages de français dans les relations diplomatiques et didactique du français seconde langue ou français langue étrangère. La répartition est la suivante :

- 2 bourses pour les stages organisés par l'Université de Mons-Hainaut ;
- 2 bourses pour les stages organisés par l'Université de Liège.

Wallonie-Bruxelles International offrira également deux bourses de stage d'une à deux semaines pour des formations artistiques à la Royale Académie internationale d'été de Wallonie.

Offre marocaine

- 50 mensualités de recherche et de spécialisation par an;
- 15 bourses d'été par an.

Consciente des difficultés rencontrées par la Partie Wallonie-Bruxelles concernant l'hébergement des boursiers de Wallonie-Bruxelles, la Partie marocaine s'engage à continuer les efforts pour faciliter l'obtention de ceux-ci auprès des institutions marocaines compétentes.

φ

Lg

E. Programmes complémentaires

Participation d'experts de haut niveau à des manifestations scientifiques, universitaires et culturelles

Conscientes de l'importance des échanges scientifiques, universitaires et culturels, les deux Parties ont décidé de réserver un certain nombre de moyens sous forme de missions et de séjours devant permettre la participation à des manifestations organisées par les deux Parties.

Les règles générales des accords de coopération seront appliquées :

- voyages à la charge du pays d'envoi ;
- séjours à la charge du pays d'accueil.

Les Parties ont décidé de réserver chacune un quota de séjours et de voyages de :

- 5 voyages / an ;
- 5 séjours (maximum 5 jours) / an.

Les deux Parties répartiront leur quota de voyages et de séjour selon l'ordre d'introduction des demandes et leur adéquation aux priorités telles que définies dans le présent programme.

Programme de promotion des ouvrages de sciences humaines en français

Ce programme de promotion sera engagé à travers la mise à disposition d'institutions scientifiques marocaines d'ouvrages de sciences humaines en français.

Les modalités d'utilisation de ces moyens seront précisées conjointement par les deux Parties.

VOLET ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET TECHNOLOGIQUE

Volet économique et commercial

La Présidente de la Délégation Wallonie-Bruxelles a exposé les décisions du Gouvernement wallon en matière de soutien à l'innovation et à la recherche-développement dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon.

Activités commerciales

Depuis toujours, les deux Parties entretiennent d'excellentes relations économiques et commerciales et présentent des affinités culturelles et humaines.

Dossier SOFINEX

En 2003, la SOWALFIN, Société Wallonne de Financement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises, la SRIW, Société régionale d'investissement de Wallonie et l'AWEX, Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers ont noué un partenariat pour créer la SOFINEX, Société wallonne de financement de l'exportation et de l'internationalisation des entreprises.

Le Maroc est depuis lors l'un des partenaires principaux de la SOFINEX. De nombreuses entreprises wallonnes participent directement à des projets ou au titre de sous-traitants dans des projets importants. Le Maroc fait partie de la liste des pays éligibles à la Ligne Fonds Pays Émergents.

d

Les interventions de SOFINEX peuvent prendre plusieurs formes :

- Une aide sous forme de don de 35% conformément aux règles de l'Arrangement OCDE ;
- Une garantie sous forme d'un crédit bancaire octroyé par une banque belge dans le cadre d'un projet au Maroc ;
- Des prêts pour la création d'entités juridiques.

g

lg

La prochaine commission mixte permanente se tiendra à Bruxelles en février 2018.

Fait à Rabat, le 1^{er} avril 2015, en deux originaux, en langue française, les deux faisant également foi.

Pour les Gouvernements de la Communauté
française de Belgique, de la Région wallonne
et le Collège de la Commission Communautaire
française de la Région de Bruxelles-Capitale



Pascale DELCOMMINETTE
Administratrice générale f.f. de
Wallonie-Bruxelles International

Pour le Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération du Royaume du Maroc



Lamia RADI
Directeur de la Coopération
et de l'Action culturelles
au Ministère des Affaires étrangères
et de la Coopération

Axe 1 : Projet 1

Appui en matière d'éducation préscolaire

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Administration Générale de l'Education et de la Recherche Scientifique – AGERS
L.LEFEBVRE, Inspectrice
Haute Ecole Provinciale de Hainaut Condorcet
G. GODEFRAIND, Directeur de la catégorie pédagogique

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Opérateur marocain

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Bendaoud MERZAKI, Directeur

Objectifs

Le projet est le prolongement des projets précédents et dont les actions ont bénéficié au domaine du préscolaire.

Les objectifs de ce nouveau projet de coopération portent sur :

- la mise en place d'un cadre normatif référentiel ;
- la promotion de la qualité de l'éducation préscolaire et de sa spécificité ;
- l'amélioration de l'encadrement pédagogique au préscolaire.

Les actions de ce projet, développeront :

- le transfert d'outils de compétences en matière du préscolaire ;
- les échanges d'expériences dans ce domaine entre les deux partenaires à travers des missions d'experts ;
- l'accompagnement pédagogique des structures préscolaires dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet « Sciences » ;
- la formation spécifique des « encadreur » dans le domaine de la didactique des sciences.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2015: 6 missions de 14 jours

2016: 6 missions de 14 jours

2017: 6 missions de 14 jours

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 2

Renforcement du pôle pédagogique par l'amélioration des curricula et du dispositif d'évaluation

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Administration Générale de l'Education et de la Recherche Scientifique – AGERS
P. DELFOSSE, Inspecteur général

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Opérateur marocain

Direction de l'Education Non Formelle
H. OUJOUR, Directeur

Objectifs

Ce projet consiste à poursuivre le chantier d'amélioration de la qualité de l'éducation non formelle visant l'harmonisation et l'adéquation de l'existant aux évolutions de l'ENF et aux exigences de sa nouvelle stratégie d'intervention. Il vise l'élaboration de documents de cadrage et d'orientation formalisant les curricula de l'ENF à mettre en œuvre par l'accompagnement d'une équipe de travail chargée de cette mission, tout en tenant compte :

- de l'exploitation des curricula existants et des acquis cumulés depuis leur lancement en 2005 ;
- des nouveaux besoins du terrain liés essentiellement à l'évolution de la population cible par les programmes de l'ENF ;
- des résultats des missions d'appui technique effectuées par l'Union européenne dans le domaine de l'amélioration des curricula de l'ENF ;
- des innovations apportées par la nouvelle stratégie ENF, surtout celles qui sont relatives à la tranche d'âge 15 ans et plus et l'alternance entre éducation de base (la mise à niveau) et l'initiation à la formation professionnelle.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 6 missions de 7 jours

2016: 6 missions de 7 jours

2017: 6 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 6 missions de 7 jours

2016: 6 missions de 7 jours

2017: 6 missions de 7 jours

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 3

Formations en pédagogie interculturelle

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Administration général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS)
M. Jean-Pierre HUBIN

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Opérateur marocain

Direction de la Coopération et de la Promotion de l'Enseignement scolaire privé
M. Mohammed BENABDELKADER

Objectifs

Le projet vise à mettre en place des échanges visant au transfert d'expertises en pédagogie interculturelle. Ce projet prend d'avantage d'importance pour le MENFP sous deux aspects :

- la scolarité des enfants des Marocains résidant à l'étranger ;
- l'intégration scolaire des enfants de migrants au Maroc.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 7 jours

Pour 2016 et 2017 les moyens seront déterminés d'un commun accord par les partenaires en fonctions des missions d'identification réalisées en 2015

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 4

Mutualisation des ressources FLE, appui à l'enseignement du FLE entre les universités marocaines

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège
Institut Supérieur des Langues vivantes
J.M. DEFAYS, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres

Opérateur marocain

Université Mohammed Ier – Oujda
Khalid JAAFAR, Professeur

Objectifs

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la collaboration avec l'Université d'Oujda puis avec le Ministère de l'Enseignement supérieur via l'Université de Kénitra.

Ce projet poursuit et étend le travail de mise de contenu de cours en ligne.

Il appuie la démarche de mutualiser les ressources existantes via un seul support décidé en commun avec une seule équipe stabilisée et, en vue de favoriser l'intercommunication et le partage entre les universités marocaines concernées par la situation linguistique des étudiants (Université Cadi Ayyad Essaâdi de Marrakech, Université Abdelmalek de Tanger, Université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès, Université Moulay Ismail de Meknès et Université Mohammed V de Rabat).

Il poursuivra aussi la présentation de nouveaux outils de conception et envisagera une évaluation en ligne en fin de cours.

Enfin, un nouveau concept sera développé : la mise en place de cours préparatoires de remise à niveau de langue française avant la rentrée académique.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 4 missions de 7 jours

2016: 4 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 6 missions de 7 jours

2016: 7 missions de 7 jours

Bourses

2015: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation de la mission de l'opérateur WB.

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 5

Ingénierie pédagogique et scientifique de FLE pour l'enseignement supérieur

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg
Daniel CHAVEE

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche scientifique et de la Formation des
cadres

Opérateur marocain

Université Hassan I^{er} de Settat
Ahmed NEJMEDDINE, Président

Objectifs

La maîtrise de la langue française par les étudiants qui abordent les études universitaires au Maroc est un enjeu majeur.

L'Université Hassan I^{er} de Settat (UH1) entreprend une stratégie de développement de la langue française répondant à cette problématique. Cette politique de développement est le fruit d'une collaboration fructueuse et d'un partenariat stratégique entre l'Université et un réseau d'institutions universitaires et de hautes écoles, piloté par la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX). La démarche entreprise consiste en une recherche-action destinée à améliorer l'enseignement/apprentissage de la langue française. Outre les aspects scientifiques et didactiques qu'elle entend dégager, cette recherche-action fait l'objet d'une expérimentation et d'une évaluation sur le terrain au travers d'une formation intensive assurée par des professeurs stagiaires belges auprès de plus de 2000 étudiants marocains. Cette formation intensive se réalise selon le modèle d'une « Université d'été de la langue française », autour du thème fédérateur de la « citoyenneté universelle » et est introduite par un colloque thématique réunissant des spécialistes de la didactique du français langue d'enseignement.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 3 missions de 4 jours, 3 missions de 5 jours et 3 mission de 14 jours
2016: 2 missions de 4 jours, 2 missions de 5 jours et 6 missions de 14 jours
2017: 2 missions de 4 jours, 2 missions de 5 jours et 6 missions de 14 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 3 missions de 7 jours
2016: 3 missions de 7 jours
2017: 3 missions de 7 jours

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 6

Contribution au renforcement de l'enseignement de la gestion de la qualité des aliments dans le cadre du Master agro-alimentaire

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Haute Ecole Charlemagne
Institut Supérieur Industriel agronomique –
Huy/Gembloux
Mohamed BOUKHARTA, Enseignant

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche scientifique et de la Formation des
cadres

Opérateur marocain

Université Mohammed Ier Oujda
Ahmed ELAMRANI, Professeur

Objectifs

Le projet vise à travers l'échange d'enseignants, d'étudiants et le transfert de savoir en technologie alimentaire :

- au renforcement du programme de formation des étudiants Master dans les domaines de gestion de la qualité et sécurité sanitaire des aliments, logistique et chaîne du froid, emballage et conditionnement ;
- à l'organisation d'ateliers, séminaires et journées d'études sur la technologie alimentaire ;
- à contribuer à la révision des curricula et mise en place d'un profil de compétence ;
- à développer des projets de recherches appliquées d'intérêts communs ;
- à l'échange d'étudiants stagiaires.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 3 missions de 10 jours

2016: 5 missions de 10 jours

2017: 2 missions de 10 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 3 missions de 10 jours

2016: 2 missions de 10 jours

2017: 1 mission de 10 jours

Bourses

2015: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles et au Maroc

2017: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles et au Maroc

Autre :

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 7

Expertise en analyse de mouvement clinique et bilan fonctionnel dans le cadre de la revalidation physique

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université Libre de Bruxelles
Faculté de Médecine
Serge VAN SINT JAN, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres

Opérateur marocain

Université Mohammed Ier Oujda
Faculté de Médecine et de Pharmacie
Myriam FOURTASSI, Professeur assistant

Objectifs

Le présent projet vise à soutenir les professionnels de rééducation (kinésithérapeutes, médecins physiques) dans leurs actions, en leur apportant une formation poussée en analyse du mouvement et une assistance technologique de faible coût et adaptée aux besoins de la population. Ce projet essentiellement pédagogique, s'intègre dans le cadre d'un projet plus large dont le volet scientifique fera l'objet d'une demande PRD auprès de l'ARES (appel 2016). Le projet global vise à mettre en place un Centre de Recherche Fonctionnelle Clinique (CRFC) à Oujda dont le but sera d'offrir des services de suivi quantitatif des patients souffrant de problèmes neurologiques et locomoteurs.

Le projet permettra d'assurer la formation pédagogique de cliniciens et chercheurs marocains afin d'obtenir l'expertise clinique nécessaire pour établir un bilan fonctionnel de qualité dans le cadre de la réhabilitation physique, ainsi que pour l'utilisation des méthodes modernes de réhabilitation basée sur de nouvelles technologie.

Cette formation clinique et scientifique est primordiale pour le projet global puisqu'elle permettra aux collègues marocains de posséder un baguage scientifique suffisant pour la gestion du CRCC établi lors du projet ARES.

Moyens

Déplacement au Maroc

2016: 2 missions de 3 jours et 2 missions de 5 jours

2017: 2 missions de 5 jours

Bourses

2016: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 6 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autre

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 8

Etudes comparées des Francophones transversales Europe-Maghreb-Machrek

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Archives et Musée de la Littérature
Marc QUAGHEBEUR, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche scientifique et de la Formation des
cadres

Opérateur marocain

Université Chouaïb Doukkali El Jadida
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
Abdelouahad MABROUR, Professeur

Objectifs

Créer, au niveau universitaire des instruments permettant de progresser dans l'étude des transversalités francophones, en le faisant à partir de cinq pays et des cinq corpus francophones concernés. Les perspectives historiques et comparatistes, comme le choix des textes et des auteurs en fonction de leur importance dans le développement du corpus, joueront un rôle essentiel. A partir des documents ainsi sélectionnés, on pourra offrir un modèle théorique nouveau et donc une contribution importante pour une approche renouvelée de la Littérature et des littératures en pays plurilingues.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 3 missions de 7 jours

2016: 3 missions de 7 jours

2017: 3 missions de 7 jours et 2 missions de 4 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 4 missions de 7 jours

2016: 4 missions de 7 jours

2017: 4 missions de 7 jours

Bourses

2015: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 9

Echanges pédagogiques ISIC / IHECS

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de la Communication

Opérateur CFB/RW

Institut des Hautes Etudes des Communications
sociales (IHECS)

J.-F. RASKIN, Administrateur général

Opérateur marocain

Institut supérieur de l'Information et de la
Communication (ISIC)

Issiali AARAB, Directeur

Objectifs

L'IHECS accompagne l'ISIC dans la réforme pédagogique en cours et la consolidation du système LMD dans l'offre de formation de l'Institut de Rabat.

Les enseignants de l'IHECS participeront, ainsi, au programme de formations en communication et en journalisme à l'institut de l'Information et de la Communication à Rabat par l'animation de séminaires et de conférences. L'IHECS peut également dans le cadre de ce programme apporter son expérience et son conseil à l'ISIC pour la formation sur les nouveaux métiers des médias et de la communication numériques.

L'IHECS accueillera des étudiants de dernière année avec leurs encadrants dans le cadre de séminaires et de séances d'exercices spécialisés.

MoyensDéplacement au Maroc

2015: 2 missions de 3 jours et 2 missions de 14 jours

2016: 1 mission de 3 jours et 4 missions de 14 jours

2017: 1 mission de 3 jours et 4 missions de 14 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 3 jours

2016: 2 missions de 3 jours

2017: 2 missions de 3 jours

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 10

Formation professionnelle de réparateurs d'instruments de musique

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Music Fund Asbl
Olivier MARIE, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère de la Culture

Opérateur marocain

Ministère de la Culture
Direction régionale de la Région Tanger Tétouan
Conservatoire de la musique de Tétouan
Mohammed ETTAKKAL, Directeur régional

Objectifs

Music Fund poursuit le projet mené en 2012/2014 visant à rendre son partenaire, le Conservatoire de musique de Tétouan, autonome en matière d'entretien et de réparation d'instruments de musique ainsi qu'à créer une offre de service complète en la matière dans le Nord du Maroc (rayonnement du projet dans les grandes villes du Nord dont Tanger, Larache, Chefchaouen).

Au terme de trois années de formation à Tétouan et en Wallonie-Bruxelles, trois jeunes Marocain ont été sélectionnés pour leurs talents et motivations : deux accordeurs-réparateurs de pianos et un réparateur de guitares, instruments du quatuor et instruments à vent. Le projet actuel poursuit leur formation pour devenir des experts dans leur discipline. Ensuite, ils exerceront dans l'atelier mis sur pieds au Conservatoire de Tétouan et diffuseront leurs savoirs en y accueillant des apprentis.

Le projet contribue au développement de jeunes réparateurs et musiciens et à la création d'une activité artisanale au nord du Maroc. En formant des experts en réparation d'instruments de musique, Music Fund entend créer les conditions que les instruments actuellement inutilisés à Tétouan et dans le nord du Maroc reprennent vie au profit de la société marocaine.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 10 jours
2016: 2 missions de 10 jours et 2 missions de 14 jours
2017: 3 missions de 10 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 14 jours

Bourses

2015: 3 mensualités de bourses de stage professionnel en Wallonie-Bruxelles
2016: 3 mensualités de bourses de stage professionnel en Wallonie-Bruxelles
2017: 3 mensualités de bourses de stage professionnel en Wallonie-Bruxelles

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 11

Renforcement des méthodes pédagogiques d'accompagnement à l'entrepreneuriat

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

APEFE

S. PLUMAT, Directeur

ICHEC

Brigitte HUDLOT, Directrice

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres

Opérateur marocain

Ecole Nationale de Commerce et de gestion de Tanger

Abdellah JABBOURI, Directeur

Objectifs

Ce projet vise à appuyer le soutien à la stratégie de développement de l'entrepreneuriat. Il contribue aux efforts qui se déploient à différents niveaux de la société marocaine pour l'amélioration du tissu économique. Il s'agit d'élargir l'offre de formation pour les créateurs d'entreprises, de mettre en place des mesures incitatives pour la création de passerelles entre le monde de l'entreprise et les universités qui ont des cursus sur l'entrepreneuriat, de favoriser les formations pour le business Angels et en soutenant l'accompagnement des actions par des formations.

Le programme Min Ajliki, programme de soutien à l'entrepreneuriat féminin (2013-2016) mené par l'APEFE collabore avec l'ENCG à travers la mise en place d'un incubateur d'entreprise établit dans les locaux de cette université.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 3 jours et 1 mission de 5 jours

2016: 2 missions de 3 jours et 1 mission de 5 jours

2017: 2 missions de 3 jours et 2 missions de 5 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2016: 5 missions de 5 jours

2017: 5 missions de 5 jours

Autre :

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 12

Mise en œuvre d'un dispositif d'orientation au sein de l'université

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

FOREM

M.T. FOMBONA, Directrice du Département relations internationales

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres

Opérateur marocain

Université Cadi Ayyad – Marrakech

Abdellatif MIRAOUI, Président

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

Objectifs

Un très grand nombre d'étudiants entrent chaque année à l'université en licences professionnelles et le taux de décrochage dès la première année est très important. Un dispositif d'information et d'orientation aidera le jeune à effectuer un choix réfléchi vers un secteur professionnel ou un métier et dès lors un choix rationnel d'études.

Ce projet propose d'accompagner les partenaires marocains dans la création de ce dispositif d'information-orientation. Celui-ci sera animé par du personnel spécialisé, formé à appliquer des méthodes d'orientation adaptées au public concerné et à utiliser des outils présentant les secteurs professionnels et les métiers. Ce dispositif sera ouvert à un public en recherche d'information et de conseils en vue de construire son avenir professionnel. Lieu unique d'information-orientation pour l'université de Marrakech, il sera nécessairement multipartenarial puisque le service public d'emploi (ANAPEC) et les secteurs professionnels y seront des acteurs incontournables.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- aider à définir le dispositif d'information et d'orientation et son offre de service ;
- soutenir le partenariat dans la formation de ses conseillers en orientation ;
- aider à créer les outils qui seront les supports d'information et d'orientation ;
- aider à organiser le réseau de partenaires extérieurs à l'université : ANAPEC, FNBTP, etc.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 7 missions de 7 jours

2016: 4 missions de 7 jours

2017: 3 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 8 missions de 7 jours

2016: 6 missions de 7 jours

2017: 3 missions de 7 jours

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 13

**Projet de régularisation des travailleurs du secteur « gardiennage et transport de fonds »
par la formation qualifiante**

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

FOREM

M.T. FOMBONA, Directrice du Département
relations internationales

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Éducation nationale et de la
Formation professionnelle

Opérateur marocain

Département de la Formation professionnelle
Division de la Formation professionnelle privée

Objectifs

Le Département de la Formation professionnelle développe un projet pour régulariser la situation des salariés en activité vis à vis de la loi n°27-06, par la formation qualifiante au profit des salariés qui ne disposent pas de 18 années d'expérience dans le domaine.

Le projet consiste à :

- l'élaboration des programmes de formation qualifiants et des notes de cours ;
- l'élaboration des fiches Rem et fiches Rec des emplois/métiers ;
- l'élaboration des QCM servant à l'évaluation des compétences des salariés ;
- la réalisation d'une opération pilote de formation ;
- l'élaboration d'un plan d'actions pour la généralisation de l'opération.

Le projet est approuvé mais il fera l'objet d'une reformulation des actions et du planning des échanges entre les partenaires.

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 14

Concours général de la Formation professionnel

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Opérateur CFB/RW

Skills Belgium / IFAPME

Opérateur marocain

Département de la Formation professionnelle

Objectifs

Le projet a pour objet l'assistance technique pour l'organisation du concours général de la formation professionnelle (CGFP) dans quelques métiers. Il consiste à revoir les modalités de son organisation en ce qui concerne tous les aspects technico-pédagogiques afin non seulement d'impliquer les professionnels dans cette manifestation mais aussi de rapprocher les réalités du marché du travail à la formation professionnelle pour améliorer l'adéquation entre la Formation et l'Emploi.

Les objectifs opérationnels sont :

- normaliser les descriptifs des métiers visés par le CGFP ;
- harmoniser la démarche d'évaluation des candidats.

Le projet est approuvé mais il fera l'objet d'une reformulation des actions et du planning des échanges entre les partenaires.

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 15

HackXplor Wallonie-Bruxelles Maroc

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de la Communication

Opérateur CFB/RW

Cité Internationale Wallonie Bruxelles
Yadranka ZORIKA, Chargée de gestion

Opérateur marocain

Centre cinématographique marocain
Sarim FASSI-FIHRI, Directeur

Objectifs

Le projet a réuni des communautés à la fois hyperactives sur le web et l'audiovisuel en vue de partager et contribuer mutuellement sur des projets d'activités centrées sur les nouveaux média et l'audiovisuel.

Concrètement, il œuvre à développer des web communautés de l'image avec des créateurs dans les deux pays, ceci dans une perspective de co-créations communes et interculturelles.

Les actions suivantes seront menées :

- la formation des animateurs « webimages » : la fonction d'animateur « webimages » est essentielle. L'animateur suscite, met en relation, recadre pour amener les créateurs à mettre en œuvre ensemble leur projet ;
- des événements de type « hackathons » seront co-organisés : des équipes pluridisciplinaires (porteurs de projets, d'artistes, de hackers et de techniciens) se réunissent pendant 2 ou 3 jours pour trouver une solution à un problème spécifique (en définissant un thème préalable). Ensuite un jury élit le(s) projet(s) le(s) plus intéressant(s) qui sera(ont) mis en œuvre. L'organisation de hackathons permet en particulier de rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise grâce au système de concours, le gagnant recevant le soutien nécessaire à la concrétisation et la mise sur le marché de son idée/application.

Le projet est retenu sous réserve d'une redéfinition des objectifs et des modalités de mise en œuvre par les partenaires.

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 16

Rencontres et échanges d'expériences concernant le code de la famille

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Association pour le Droit des étrangers
Isabelle DOYEN, Directrice

Coordonnateur marocain

Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social

Opérateur marocain

Association marocaine d'Études et de Recherches sur les migrations
Malika BENRADI, Professeur-avocate

Objectifs

Le projet vise à permettre aux participants de mieux connaître les institutions familiales de droit marocain et belge et à promouvoir la connaissance des institutions égalitaires et le développement des bonnes pratiques dans l'application de ces différents droits.

L'objectif général du projet tend ainsi à l'amélioration de la gestion des relations familiales transnationales entre le Maroc et la Belgique.

Les actions concerneront :

- des contacts avec des juristes marocains spécialisés en droit familial international et avec des associations marocaines travaillant sur ces situations familiales, afin d'échanger sur les problématiques rencontrées de part et d'autre ;
- l'organisation, en Belgique, d'une rencontre entre professionnels en vue de dégager les problématiques spécifiques qui entravent la bonne gestion des relations familiales transnationales à Rabat et à Tanger ;
- l'organisation au Maroc de rencontres entre professionnels afin de dégager les problématiques qui entravent la bonne gestion des relations transnationales.

Moyens

Déplacement au Maroc

2016: 2 missions de 5 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2016: 5 missions de 3 jours

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 Projet 17

Création d'une structure d'accueil pour étudiants déficients visuels dans le cadre de l'enseignement inclusif au niveau universitaire

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Opérateur CFB/RW

Le Troisième œil asbl
Mme Rajâa JABBOUR

Opérateur marocain

Vision
Mr Ismaïl ALAOUI

Objectifs

Les étudiants ayant terminé leur cursus dans l'enseignement secondaire ont uniquement la possibilité de poursuivre un cursus comme kinésithérapeute. Les demandes pour poursuivre leurs cursus universitaires sont nombreuses mais pour l'instant aucun suivi structurel n'est organisé.

Le projet a pour objectif de créer une structure d'accueil ayant pour missions de :

- Favoriser l'épanouissement personnel des étudiants aveugles et malvoyants au travers des études en se concentrant sur les compétences et les ressources de chacun
- Assurer un suivi adapté et individualisé
- Accompagner les étudiants aux besoins spécifiques dans leur projet d'étude et leur projet de vie.

Les objectifs opérationnels sont :

- L'organisation d'un colloque et de formations au Maroc sur la prise en charge spécifique des personnes malvoyantes
- La rédaction d'un guide sur la prise en charge spécifique des personnes malvoyantes à l'attention des enseignants,
- Le transfert d'expertises : adaptation des documents : transcription du braille (informatique), dessins en relief, enregistrements audio, apports des nouvelles technologies,
- La mise en place de pédagogies adaptées à la déficience visuelle (audio-descriptions pédagogiques, adaptations graphiques de cartes, schémas..) au psycho-cognitif (spécificités cognitives liées à la déficience visuelle, gestion mentale et apprentissage chez les étudiants handicapés de la vue,
- L'identification des besoins spécifiques des étudiants aveugles et malvoyants et la recherche conjointe des aménagements raisonnables favorisant l'accueil d'étudiants aveugles et malvoyants

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 5 missions de 7 jours

2016: 3 missions de 7 jours

2017: 3 missions de 7 jours

Déplacement en Fédération Wallonie-Bruxelles

2016: 4 missions de 7 jours

2017: 4 missions de 7 jours

Sur base d'une analyse des aménagements raisonnables à consentir conjointement, les parties examineront les possibilités d'appui complémentaire lors de l'évaluation à mi-parcours.

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 18

Mise en réseau du tissu associatif et appui à l'approche participative en y intégrant la dimension multiculturelle avec la région de l'Oriental

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale
Mme Bernadette LAMBRECHTS
Mme Mylène LAURANT

Coordonnateur marocain

Agence de l'Oriental

Opérateur marocain

Agence de l'Oriental
Coopération internationale et Communication
Mme Meriem NAOUI

Objectifs

Ce projet vise à jeter les bases d'un partenariat durable (une mise en réseau durable) entre la Commission communautaire française et l'Agence de l'Oriental dans le but de favoriser les échanges d'information, de bonnes pratiques et d'expertise sur des thématiques et problématiques communes dans les secteurs de la santé, de l'aide sociale et de la cohésion sociale en y intégrant la dimension multiculturelle à laquelle sont confrontées nos deux sociétés.

1. créer un partenariat structurel et durable entre la Commission communautaire française et la région de l'Oriental d'où est issue une partie importante de la population qui a migré en région bruxelloise ;
2. appuyer la mise en réseau du tissu associatif bruxellois avec l'Agence de l'Oriental ;
3. mettre en place des outils structurels d'échange d'informations et d'expériences sur des thématiques ou problématiques communes, notamment l'accueil des primo-arrivants, la mise à l'emploi des jeunes, le vieillissement de la population, l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes en intégrant au sein de ces thématiques la dimension multiculturelle ;
4. améliorer la pratique des professionnels de terrain par une meilleure connaissance des composantes culturelles des populations avec lesquelles ils travaillent
5. développer la compétence des professionnels de terrain comme agent de développement et de médiation interculturelle ;
6. développer la capacité d'intégrer la dimension interculturelle dans la gestion de groupe et l'organisation des actions de terrain ;
7. partager des outils méthodologiques (construire et gérer son projet, l'approche participative,...) et/ou créer des outils conjoints d'information ou de prévention en ayant une attention particulière à la dimension multiculturelle des groupes auxquels ils s'adressent ;
8. échanger sur les bonnes pratiques dans une perspective de meilleure implémentation des projets initiés de part et d'autre

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 3 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2016: 3 missions de 7 jours

2017: 3 missions de 7 jours

La confirmation du volet opérationnel du projet se fera par voie diplomatique.

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 19

Laboratoire de création pour l'espace public

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Service de la Coopération internationale de la
Province de Hainaut
David BRICOULT, Directeur
Centre des Arts de la Rue
Alain COULON, Directeur artistique

Coordonnateur marocain

Ministère de la Culture

Opérateur marocain

Direction régionale du Ministère de la Culture
Région Marrakech Tensift Al Haouz
Azeddine KARRA, Directeur
Collectif Eclats de Lune
Khalid TAMER
Le Théâtre nomade

Objectifs

Le Centre des Arts de la Rue et la Fabrique des Arts en Place Publique lancé par le Collectif Eclats de Lune sont deux espaces de création artistiques, d'échanges, de formation et d'accompagnement.

Leur collaboration vise :

- la formation des jeunes artistes et la production de spectacles ;
- un lieu d'accompagnement à la création ;
- un lieu de pratique artistique plurielle et de promotion de l'action culturelle ;
- un festival dédié aux arts en espace public : des Rencontres Artistiques Internationales en Places Publique Awaln »art ;
- La diffusion à travers un réseau national et international.

Le projet est approuvé sous réserve d'une clarification de la répartition des moyens budgétaires entre les partenaires

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 20

Echanges pédagogiques entre l'Académie des Beaux Arts de Tournai et l'Institut National des Beaux Arts de Tétouan

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de la Culture

Opérateur CFB/RW

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Bernard BAY, Directeur

Opérateur marocain

Institut National des Beaux-Arts de Tétouan
Mehdi ZOUAK, Directeur

Objectifs

La collaboration entre les Ecoles supérieures des Arts concerne un échange pédagogique et la réalisation de projets interculturels basés sur la réflexion et la recherche pour les étudiants des deux pays :

- sur la mise en place de la finalité d'architecture d'intérieur à l'INBA : développement par l'échange et la réflexion des différents cours qui construisent une formation d'architecture d'intérieur : le dessin d'architecture, la couleur dans l'architecture, le design, la recherche de volume et d'espace ;
- sur l'exposition des travaux des étudiants (projet de design pour l'innovation sociale, basé sur le dialogue interculturel) des deux Ecoles ;
- appui aux professeurs avec un programme de formation de formateurs qui participerait à l'amélioration du niveau des professeurs.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 5 jours et 3 missions de 14 jours

2016: 2 missions de 5 jours et 3 missions de 14 jours

2017: 2 missions de 5 jours, 1 mission de 10 jours et 1 mission de 14 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 1 mission de 10 jours

2016: 1 mission de 5 jours

2017: 1 mission de 5 jours et 1 mission de 14 jours

Bourses

2015: 2 mensualités de bourses de recherche en WB

Autres

Appui à la réalisation du projet par le partenaire WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 21

Soutien à des projets artistiques ou à des initiatives favorisant le dialogue des cultures et la compréhension mutuelle

Coordonnateur WBI

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de la Culture

Objectifs

Les Parties veilleront :

- au soutien à des projets culturels impliquant des artistes des deux Parties ;
- à la participation à des festivals artistiques et notamment le FIDADOC, le Festival de Cinémamed, Festival international de théâtre jeune public de Taza...
- au soutien d'initiatives favorisant la compréhension mutuelle et le dialogue des cultures ;
- à la réalisation de missions de responsables culturels dans différents domaines en vue d'un échange d'expérience ;
- à l'organisation de stage de formation de formateurs pour les conservatoires de musique (enseignement méthodes actives générales et direction chorale) ;
- au soutien au projet du Centre national de documentation musicale au Maroc

Moyens

Les Parties conviennent de prévoir chaque année une banque de 10 missions de 7 jours max au Maroc et de 5 missions de 7 jours en Wallonie-Bruxelles en faveur des artistes invités ainsi que des responsables culturels.

Celle-ci sera à définir sur base d'une planification mutuelle et après détermination du partenaire Wallonie-Bruxelles

Par ailleurs, en ce qui concerne la participation aux festivals, les modalités de prise en charge seront définies au préalable, par les deux parties.

3 mensualités de stage professionnel en Wallonie-Bruxelles seront accordées chaque année dont 2 pour des stages d'été à l'AKDT.

Wallonie-Bruxelles soutiendra aussi la participation à des résidences d'artistes au Maroc pour une durée de 90 jours sur 3 ans avec une intervention pour les billets d'avion et les per diem

Type de projet

Nouveau projet

Axe 1 : Projet 22

Jeunesse - Formation

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Opérateur CFB/RW

Bureau International de la Jeunesse
Laurence HERMAND, Directrice

Opérateur marocain

Milieu associatif

Objectifs

Le BIJ est responsable de la mise en œuvre du programme Axes-Sud qui permet de financer des projets d'échanges de jeunes avec les pays dont le Maroc.

Type de projet

Reconduction

Axe 1 : Projet 23

Sauvegarde et valorisation du fonds patrimonial de la BNRM

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Archives et musée de la Littérature Asbl
Marc QUAGHEBEUR, Directeur

Coordonnateur marocain

Ministère de la Culture

Opérateur marocain

Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
Driss KHROUZ, Directeur

Objectifs

La Banque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM) souhaite développer les outils de valorisation de ses collections, notamment numériques, afin d'améliorer la visibilité de son travail et de ses activités à l'international mais aussi valoriser des ressources électroniques auprès de son public cible.

Le projet visera :

- la formation aux outils numériques de valorisation des collections ;
- la formation continue du personnel sur les nouvelles évolutions des catalogues à l'environnement numérique.

Par ailleurs, la BNRM souhaite renforcer l'expertise de son Centre de la Mémoire Contemporaine du Maroc (CMCM) concernant la muséologie, l'archivistique, les expositions littéraires.

La collaboration portera sur :

- l'accueil des membres de la BNRM dont le travail est destiné au CMCM, pour les différents types de travaux liés aux fonds d'archives littéraires – numérisation incluse ;
- la préparation d'une exposition, autour des relations belgo-marocaines de la fin du XIXème siècle notamment, à partir des archives conservées aux AML et qui pourraient être exposées au CMCM ;
- le développement de la recherche documentaire et scientifique ;
- l'augmentation de la visibilité de la BNRM et du CMCM à partir de la littérature.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 1 mission de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 14 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 1 mission de 14 jours

2016: 1 mission de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Type de projet

Reconduction

Axe 2 : Projet 1

Programme de Formation Continue certifiée ans le domaine de l'Evaluation environnementale

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Opérateur CFB/RW

Université Catholique de Louvain
Earth and Life Institute
Marnik VANCLOOSTER, Professeur

Opérateur marocain

Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
Département des ressources naturelles et de l'environnement
Brahim SOUDI, Professeur

Objectifs

Le projet « Master spécialisé évaluation environnementale a été réalisé dans le programme précédent. Ce projet visait :

- à faire la cartographie des formations en matière des évaluations environnementales au sens large ;
- élaborer un cursus de Master spécialisé ;
- implémenter ce cursus à l'IAV-Hassan II.

Les deux premiers objectifs ont été réalisés avec succès. Le troisième objectif, par contre, n'a pas été atteint à cause de problèmes logistiques.

Vu les opportunités et la demande forte exprimée par le secteur professionnelle, il est proposé de transformer le projet du mastère spécialisé dans un projet de formation continue certifié, le Programme de Formation Continue Certifié dans le domaine de l'Evaluation Environnementale (PFCCEE).

Le PFCCEE se présentera donc sous forme des séminaires annuels autour des thématiques spécifiques des évaluations environnementales au profit de l'ingénierie environnementale nationale et régionale. Lors de ce séminaire, des interlocuteurs marocains, wallons et autres offriront des modules ciblés autour d'une thématique particulière de l'EIE et l'EES. Il est proposé de préparer l'organisation des modules en 2015, et d'implémenter les premières formations en novembre 2016 et 2017. Ces modules auront aussi une ouverture vis-à-vis d'autres partenaires de la WBI, notamment les pays Maghrébins et autres. Les modules de formations présentiels seront accompagnés par le développement de supports de pédagogie moderne (e-learning, MOOC, ...) qui seront également valorisantes dans d'autres programmes environnementaux de l'UCL et de l'IAV.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 6 missions de 7 jours

2017: 6 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Bourses

2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 4 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB.

Type de projet

Reconduction

Axe 2 : Projet 2

Appui à la mise en place de la Maison de la Cédraie

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Service Public de Wallonie
Département de la Nature et des Forêts
Philippe BLEROT, Inspecteur Général

Coordonnateur marocain

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la
Lutte contre la Désertification

Opérateur marocain

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la
Lutte contre la Désertification

Objectifs

Dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Maroc et Wallonie-Bruxelles, le projet de la maison de la Cédraie a été soutenu précédemment afin de mettre en place un cadre global d'aménagement de cette infrastructure, dotée d'une exposition scénographique adaptée au programme général d'éducation à l'environnement.

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification souhaite renforcer davantage le partenariat avec Wallonie-Bruxelles, et s'enquérir de son expérience afin de mettre en service la Maison de la Cédraie.

Le présent projet consiste à appuyer le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification dans la gestion de la Maison de la Cédraie.

Ce projet est d'une nécessité impérieuse pour atteindre les résultats suivants :

- l'élaboration du Business Plan de la gestion de la Maison de la Cédraie ;
- l'équipement de la maison en outils pédagogiques d'éducation à l'environnement et de communication ;
- la formation des animateurs-nature ;
- l'accompagnement du département dans l'organisation d'un Festival du Film et de l'Image dans la Maison de la Cédraie, en s'inspirant de l'expérience de celui de Namur en Belgique.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 3 missions de 3 jours

2016: 3 missions de 3 jours et 2 missions de 14 jours

2017: 2 missions de 10 jours et 2 missions de 14 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 3 missions de 5 jours

2016: 2 missions de 5 jours

2017 : 1 mission de 5 jours

Bourses

2015 : 6 mensualités de stage professionnel en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Reconduction

Axe 2 : Projet 3

Etude de réhabilitation de deux stations d'épuration et mise en place d'un pôle de compétence

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège

Anne-Claude ROMAIN, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des Cadres

Opérateur marocain

Université Cadi Ayyad – Faculté des Sciences
Semplalia de Marrakech

Naaila OUAZZANI, Professeur

Objectifs

Le Maroc est l'un des pays les plus menacés par le stress hydrique. Dans la plupart des pays du Sud en développement les systèmes de traitement des eaux usées sont très peu étendus ou sont peu efficaces, ce qui engendre une pollution de l'eau à vaste échelle et l'utilisation d'eau de mauvaise qualité pour l'irrigation des cultures, notamment à proximité des centres urbains.

L'utilisation des systèmes de lagunage, notamment le Chenal Algal à Haut Rendement (CAHR) pour l'épuration des eaux usées, représente une alternative économie et efficace face aux systèmes traditionnels de traitement des eaux. Néanmoins ce système de traitement demande une bonne gestion pour obtenir les performances en termes d'abattement de la charge organique et bactériologique. Ce projet contribuera à la réhabilitation de deux stations d'épurations CHAR dans la région de Marrakech (Saada et Aataonia) et la formation des personnels locaux pour une gestion durable

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 14 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Bourses

2015: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 2 : Projet 4

Caractérisation et valorisation des projets de l'amandier dans la région de l'Oriental

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège – Gembloux Agro-Bio-Tech
Marianne SYNDIC, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche scientifique et de la Formation des
Cadres

Opérateur marocain

Université Mohamed Ier – Oujda
Faculté des Sciences
Ahmed ELAMRANI, Professeur

Objectifs

Le projet portant sur la caractérisation des amandes et produits dérivés (Huiles d'amandes, pâtes d'amandes, tourteaux, etc ...), des variétés d'amandier locales. Ce projet s'inscrit dans l'objectif global du Plan Agricole régional du Plan Maroc Vert, soutenu par la Belgique, visant à renforcer la compétitivité de la filière amandier dans la région de l'Oriental du Maroc en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des agriculteurs.

Cette filière reste très peu développée et surtout au niveau post-récolte. La production d'amandes dans l'Oriental représente 10 à 14 % de la production du Maroc ; elle est orientée vers une commercialisation en vrac des amandes sans aucune valorisation. Ce travail de caractérisation physicochimique des amandes et dérivés débouchera sur des voies de valorisation permettant de créer de la valeur ajoutée. Il permettra de créer et développer de « l'expertise en accompagnement » afin de répondre aux besoins technologiques d'unités de transformations/conditionnement des amandes et dérivés.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 1 mission de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

Bourses

2015: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 2 : Projet 5

Renforcement des systèmes de prévision de rendements des cultures

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège
Département des Sciences et Gestion de
l'Environnement
Bernard TYCHON, Chargé de cours

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Opérateur marocain

Institut National de la Recherche Agronomique
CRRRA Meknès
Riad BALAGHI, Chercheur

Objectifs

La Belgique et le Maroc possèdent tous les deux un système de prévision des rendements des principales cultures de leur pays.

Ces systèmes constituent des outils de suivi de l'état des cultures, de prévision des récoltes et plus généralement d'avertissement agricole, pour les décideurs des deux pays.

Inspiré du système d'avertissement belge, le système marocain est devenu la référence nationale et sert d'exemple pour toute la région maghrébine.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies (internet, Rs smartphone, ...), de nouvelles possibilités d'amélioration des deux systèmes de prévision de rendement apparaissent et les équipes impliquées dans le projet proposent de les étudier ensemble pour permettre un échange d'expertise entre institutions qui devrait servir à renforcer les deux systèmes de prévision des rendements.

Moyens

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 4 missions de 7 jours

2016: 4 missions de 7 jours

2017: 4 missions de 7 jours

Bourses

2015: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 2 : Projet 6

Application des biotechnologies pour la sauvegarde et la valorisation de l'arganier

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Opérateur CFB/RW

Centre Wallon de la Recherche agronomique
Fabienne DELPORTE

Opérateur marocain

Institut National de la Recherche agronomique
CRRRA Rabat
Meriem MDARHRI ALAOUI

Objectifs

Les partenaires poursuivent leur projet initié en 2012. Il s'inscrit dans le contexte actuel de développement socio-économique en raison de l'importance économique, social et environnementale de l'arganier. Son axe majeur repose sur l'introduction de techniques innovantes – culture in vitro, biologie moléculaire et techniques analytiques en infrarouge – pour la multiplication de génotypes d'arganiers sélectionnés et de caractères performants.

Les résultats obtenus à ce jour sont concrets et encourageants. L'étape de multiplication est prometteuse mais elle doit être améliorée. Les premiers développés à ce jour méritent objectivement d'être confirmés pour les voir déboucher sur des applications concrètes. Le projet vise à consolider les échanges d'expérience, de recherche scientifique et de formation, valorisée par un doctorat.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 7 jours

2016: 2 missions de 7 jours

2017: 2 missions de 7 jours

Bourses

2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Reconduction

Axe 2 : Projet 7

Caractérisation des céramiques utilisées dans les monuments historiques de la région de Marrakech en vue d'une bonne restauration

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université de Liège

Unité de Recherche AGES

Nathalie FAGEL, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres

Opérateur marocain

Université Cadi Ayyad, Faculté des Sciences et techniques Guéliz de Marrakech

Objectifs

La ville de Marrakech possède des monuments prestigieux de l'art islamique (XIIème – XVIème siècle). Ces monuments reconnus comme patrimoine mondial sont réputés par leurs céramiques traditionnelles. Ces céramiques sont fragilisées par l'épreuve du temps et par l'action humaine. Plusieurs tentatives de restauration coordonnées par l'inspection des monuments historiques ont été entreprises.

Ces tentatives de restauration sont souvent vouées à l'échec en raison de la mauvaise qualité des matériaux utilisés dans la restauration.

Le projet vise :

- d'établir un diagnostic de l'état de dégradation de la céramique dans différents monuments ;
- d'étudier la caractérisation des matériaux céramiques pour proposer des matériaux de restauration.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 3 missions de 14 jours

2016: 3 missions de 14 jours

2017: 3 missions de 14 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 2 missions de 14 jours

2016: 2 missions de 14 jours

2017: 2 missions de 14 jours

Bourses

2015: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 2 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui à la réalisation du projet par l'opérateur WB.

Type de projet

Nouveau projet

Axe 2 : Projet 8

Elaboration de nouveaux complexes hétérocycliques à base d'acides carboxyliques à visée thérapeutique

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université Catholique de Louvain
Institut de la matière condensée et des nanosciences
Yann GARCIA, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres

Opérateur marocain

Université Mohammed Ier Oujda
Faculté des Sciences
Smaail RADI

Objectifs

Ce projet innovant s'inscrit dans le cadre de la préparation de nouveaux complexes hétérocycliques à base d'acides carboxyliques à visée thérapeutique. Pour atteindre notre objectif, nous réaliserons dans un premier temps la synthèse d'une variété de nouveaux ligands hétérocycliques à base d'acides carboxyliques et leurs caractérisations par AE, RMN-1H, RMN-13C, spectrométrie de masse et IR (Maroc). Dans un deuxième temps, nous ferons la préparation de l'analyse physico-chimique et la caractérisation structurale aux rayons X de nouveaux complexes avec ces ligands (Belgique). Ces complexes sont susceptibles de présenter des activités anti-cancéreuses et d'agir comme des récepteurs de molécules biologiques. La dernière étape sera consacrée aux tests biologiques des complexes inédits synthétisés (Belgique). Cette démarche est fondamentale dans la mise en œuvre de tels matériaux dans le contexte du développement durable et économique de Wallonie-Bruxelles.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 1 mission de 7 jours
2016: 1 mission de 7 jours
2017: 2 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 1 mission de 7 jours
2016: 2 missions de 7 jours
2017: 2 missions de 7 jours

Bourses

2015: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles
2016: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles
2017: 3 mensualités de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autre

Appui logistique à la réalisation du projet par l'opérateur WB

Type de projet

Nouveau projet

Axe 2 : Projet 9

Impact des changements climatiques sur la subéraie de la Maamora

Coordonnateur CFB/RW

Wallonie-Bruxelles International

Opérateur CFB/RW

Université Catholique de Louvain
Earth and Life Institute
Quentin PONETTE, Professeur

Coordonnateur marocain

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime

Opérateur marocain

Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs
Fouad MOUNIR, Professeur

Objectifs

Suite à deux projets précédents sur la subéraie de la Maamora, le projet se fixe comme objectif principal :

- l'étude des impacts sur changement climatique sur le fonctionnement des forêts de chêne-liège par une analyse approfondie des facteurs déterminant le succès du reboisement en chêne liège en forêt de la Maamora ;
- l'élaboration d'indicateurs fonctionnels de vulnérabilité ;
- la détermination de seuils critiques pour ces écosystèmes ;
- la production des cartes à risques indiquant les zones les plus sujettes à la dégradation irréversible ;
- l'élaboration d'une stratégie de gestion assurant la pérennité de ces écosystèmes.

Ce projet aboutira à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers tenant compte des changements climatiques, ce qui permettra d'améliorer les conditions de vie de la population riveraine en situation précaire.

Moyens

Déplacement au Maroc

2015: 3 missions de 7 jours

2016: 3 missions de 7 jours

2017: 3 missions de 7 jours

Déplacement en Wallonie-Bruxelles

2015: 4 missions de 7 jours

2016: 4 missions de 7 jours

2017: 4 missions de 7 jours

Bourses

2015: 1 mensualité de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2016: 1 mensualité de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

2017: 1 mensualité de bourses de recherche en Wallonie-Bruxelles

Autres

Appui logistique à la réalisation du projet par l'opérateur WB.

Type de projet

Reconduction